



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015  
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les  
produits dangereux (HPR)

Date d'émission 19-avr.-2024

Date de révision 19-avr.-2024

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit Exterior 450 Gloss

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit B682

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Revêtement bois

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement pour les applications prévues

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

General Finishes  
2462 Coporate Circle  
East Troy, WI 53120  
Phone 1-800-783-6050

#### Distributeur

Wood Essence  
2343 1st Ave North, unit B  
Saskatoon, SK S7K 2A2  
Phone 306-955-8775

Dover Finishing Products  
180 Ave Du Voyageur  
Pointe-Claire, QC H9R6A8  
Phone 514-697-3000

Lee Valley Tools  
1090 Morrison Drive  
Ottawa, ON K2H1C2  
Phone 613-596-0350

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24  
Chemtrec 1-800-424-9300  
+1 703 527-3887 (CHEMTREC International)

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2A

### Éléments d'étiquetage

Attention

**Mentions de danger**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

**Conseils de prudence - Réponse****Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Autres renseignements**

Aucun renseignement disponible.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
1-Butoxy-2-propanol	5131-66-8	1 - 5	-	-
Propylène glycol	57-55-6	0.5 - 1.5	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-(3-carboxy-1-oxosulfopropyl)-.omega.-(decyl oxy)-, disodium salt	68630-97-7	0.1 - 1	-	-
Triethylamine	121-44-8	0.1 - 1	-	-

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. Premiers soins

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
<b>Effets d'une exposition</b>	Aucun renseignement disponible.

#### **Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

#### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Autres renseignements</b>	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Les ingrédients suivants sont les seuls ingrédients du produit au-dessus de la valeur seuil (ou de la valeur qui contribue à la classification de danger du mélange) qui possèdent une limite d'exposition applicable à la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est préparée ou une autre limite recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants pertinents ne possèdent pas de limites d'exposition connues des autres sources indiquées ici.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Triéthylamine 121-44-8	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*	TWA: 25 ppm TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 40 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 60 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 200 ppm

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Propylène glycol 57-55-6	-	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m <sup>3</sup>	-
Triéthylamine 121-44-8	TWA: 1 ppm TWA: 4.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 ppm STEL: 12 mg/m <sup>3</sup> Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Skin

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Triéthylamine	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm Sk*

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Triéthylamine	TWA: 1 ppm STEL: 3 ppm Sk*	TWA: 0.5 ppm STEL: 1 ppm	TWA: 1 ppm STEL: 3 ppm Skin	TWA: 25 ppm TWA: 100 mg/m <sup>3</sup> STEL: 40 ppm STEL: 150 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés**

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
----------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Orange / Brun
Odeur	Faible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

**Propriété**

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
pH	7.5 - 8.5	
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Densité relative	8.49	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	20 - 100 cP	

**Autres renseignements**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV</b>	< 125 g/L
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas congeler.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une légère irritation cutanée. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Ingestion</b>	Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
------------------	--

**Toxicité aiguë****Mesures numériques de la toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale)	123,950.50 mg/kg
ETAmél (cutané)	130,604.70 mg/kg

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1-Butoxy-2-propanol	= 1900 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	-
Propylène glycol	= 20 g/kg ( Rat )	= 20800 mg/kg ( Rabbit )	-
Triéthylamine	= 460 mg/kg ( Rat )	= 415 mg/kg ( Rabbit )	= 14.5 mg/L ( Rat ) 1 h

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**12. Données écologiques**

**Écotoxicité** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Propylène glycol 57-55-6	EC50: =19000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =51600mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 41 - 47mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =51400mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =710mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
Triéthylamine 121-44-8	-	LC50: =43.7mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =200mg/L (48h, Daphnia magna)

**Persistence et dégradation** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation****Renseignements sur les**

**composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
1-Butoxy-2-propanol 5131-66-8	1.2
Propylène glycol 57-55-6	-1.07
Triéthylamine 121-44-8	1.45

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes d'élimination**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. Informations relatives au transport**

**DOT** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.



**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Triéthylamine 121-44-8	5000 lb	-	-	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Triéthylamine 121-44-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
1,4-Dioxane - 123-91-1	Carcinogen
Oxyde d'éthylène - 75-21-8	Carcinogen Developmental Female Reproductive Male Reproductive

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol 57-55-6	X	-	X
(2-méthoxyméthyléthoxy)propanol 34590-94-8	X	X	X
Triéthylamine 121-44-8	X	X	X
1,4-Dioxane 123-91-1	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. Autres informations**

**NFPA** Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers -  
**HMIS** Risques pour la santé 2 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TBP: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)  
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)  
STOT : Toxicité pour certains organes cibles  
ETA : Estimation de la toxicité aiguë  
CL50 : Concentration létale 50  
DL50 : Dose létale 50

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation de la peau
+	Sensibilisants		

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis  
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)  
Agence de protection de l'environnement  
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)  
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis  
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)  
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données de substance dangereuses  
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)  
Classification SGH - Japon  
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)  
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)  
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)  
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)  
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 19-avr.-2024

**Date de révision** 19-avr.-2024

**Note de révision** Libération initiale.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**